

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ
D'AGUANISH, TENUE LE LUNDI 18 NOVEMBRE 2024, À
20H30, À LA SALLE DE RÉUNION.

Présents :

Monsieur Léonard Labrie	Maire, par visioconférence
Madame Francine Blais	Conseillère # 1
Monsieur Denis Rochette	Conseiller # 3
Madame Nathalie Troquet-Marsh	Conseillère # 5, par visioconférence
Madame Noëlline Gallant	Conseillère # 6

Absents :

Monsieur Éric Gallant	Conseiller # 2
Monsieur Romuald Gallant	Conseiller # 4

Assistent également à la séance:

Madame Monika Déraps, greffière-trésorière, ainsi que Madame Marlène Blais, directrice générale.

MOMENT DE RÉFLEXION

Monsieur Léonard Labrie, maire, demande un moment de réflexion avant le début de la séance.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Les membres du conseil présents ayant quorum, la réunion est ouverte à 18h31.

RÉSOLUTION N°128-11-2024
ORDRE DU JOUR : ADOPTION

Après la lecture de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Denis Rochette, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté comme suit :

1. *Moment de réflexion;*
 2. *Vérification des présences;*
 3. *Lecture et adoption de l'ordre du jour;*
 4. *Contrat d'emprunt pour la TECQ 2019-2024 / Caisse Desjardins Entreprises – Côte-Nord;*
 5. *Levée de l'assemblée.*
-
-

RÉSOLUTION N°129-11-2024
CONTRAT D'EMPRUNT POUR LE TECQ 2019-2024 / CAISSE
DESJARDINS ENTREPRISES – CÔTE-NORD : ADOPTION

Attendu que la municipalité est admissible à la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) dans le cadre du programme TECQ 2019-2024;

Attendu que la programmation des travaux version no 7 a été approuvé pour les travaux d'amélioration énergétique à l'édifice municipal, le pavage de rues municipales, de mise aux normes de l'usine d'eau potable et d'installation de panneaux de signalisation lumineux pour limite de vitesse;

Attendu que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) autorise la municipalité à emprunter pour réaliser les travaux.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Nathalie Troquet-Marsh, conseillère
APPUYÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité demande un emprunt à la Caisse Desjardins Entreprises-Côte-Nord sous forme de prêt temporaire pour la somme de 152 320\$ à recevoir dans le programme TECQ et remboursable selon le calendrier de versement du MAMH;

Que la directrice générale madame Marlène Blais ainsi que la greffière-trésorière madame Monika Déraps soient mandatées pour signer le contrat.

RÉSOLUTION N°130-11-2024
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTION

IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la séance du conseil soit levée à 18h35.

Monika Déraps
Greffière-trésorière

Léonard Labrie
Maire